

4.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Delens Marie ;Detrembleur Christine ;Poncin William (coordinateur(trice)) ;Thonon Henri ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Développement du projet personnel au vu des compétences professionnelles attendues d'un kinésithérapeute (référentiel de kinésithérapie et réadaptation FSM/UCLouvain)#:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact de son comportement en regard de sa propre santé et de celle des autres. Sensibiliser à l'intérêt de pratiquer une activité physique. • Communication avec les patients (écoute active, patient acteur de son traitement, consentement éclairé, cadre éthique, secret professionnel) • Besoins particuliers liés au comportement et à la communication pour interagir avec des patients avec des vécus spécifiques (handicap, pathologie chronique) <p>Situations d'urgence : petites traumatologies et brûlures. Règles d'hygiène pour la prise en charge d'un patient (milieu hospitalier, cabinet, ...)</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire les principes de la métacognition et les appliquer en regard de son travail d'étudiant (1.3) • Réaliser une analyse réflexive (points forts/faibles) sur son projet de formation en regard des compétences professionnelles attendues d'un kinésithérapeute (1.3, 1.4) • Décrire les principes de base en communication favorisant l'implication du patient (3.3) • Décrire les théories et caractériser une situation observée d'un point de vue de l'écoute active (4.1) • Identifier les besoins particuliers liés au vécu du patient (3.2, 4.1) • Expliquer les gestes à effectuer dans des situations d'urgence (8.3) • Décrire les règles d'hygiène de base du monde médical/paramédical (8.3) • Identifier l'impact de son comportement en regard de sa propre santé et de celle des autres (10.3) • Expliciter les implications d'un consentement éclairé dans la pratique du kiné (8.1, 9.1) • Connaître le cadre éthique lié à sa future pratique professionnelle dans le domaine de la kinésithérapie, avec une attention spécifique en regard à la justesse de la relation au corps (8.1, 9.1) • Expliciter ce qu'est un secret professionnel et ses implications dans la pratique du kiné (8.1, 9.2) • Expliciter ce qu'est la juste distance dans la relation patient-kinésithérapeute. (9.4)
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Dans le cadre de cette unité d'enseignement (UE), les étudiant-es sont évalué-es de deux manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partie A : l'évaluation continue certificative incluant un travail obligatoire à remettre en fin de quadrimestre (entre 40 et 60% de la note finale). Il s'agira d'une présentation orale du stage d'observation que les étudiant-es réaliseront par groupe de 3 à 5. • Partie B : un examen écrit en session (entre 40 et 60% de la note finale) qui consiste en test Moodle sur internet mais en auditoire. Il s'agit d'un examen pouvant être constitué de plusieurs parties comprenant potentiellement des questions QCM (avec 4 à 5 propositions de réponses et une ou plusieurs réponses attendues correctes), des questions QRM (4 à 5 options de réponses et 2 à 3 réponses correctes sont attendues à chaque question. Chaque question répondue correctement vaut 1 point. L'absence de réponse, une réponse partielle ou incorrecte valent 0 point), et/ou des questions ouvertes. Peu important le type de question (QCM, QRM, question ouverte), chaque bonne réponse vaudra 1 point. <p>La réussite de la partie A et de la partie B est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Une note d'échec pour la partie A ou B entraîne une note d'échec pour la totalité de l'UE.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Cours théoriques en auditoire. Stage d'observation dans une structure de soins de santé supervisée par un ou une kinésithérapeute.</p>
Contenu	<p>Développement des compétences professionnelles attendues d'un kinésithérapeute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact de son comportement en regard de sa propre santé et de celle des autres/ Sensibiliser à l'intérêt de pratiquer une activité physique. • Communication avec les patients (écoute active, patient acteur de son traitement, consentement éclairé, cadre éthique, secret professionnel). • Comment interagir avec des patients avec des vécus spécifiques (handicap, pathologie chronique).

	Situations d'urgence : petites traumatologies et brûlures. Règles d'hygiène pour la prise en charge d'un patient (milieu hospitalier, cabinet, ...)
Autres infos	Les étudiants, dans le cadre de ce cours, doivent raisonner sur des vignettes cliniques (ex : vidéos)
Faculté ou entité en charge:	FSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en kinésithérapie et réadaptation	KINE1BA	4		